

RESTRUCTURATION/EXTENSION DE L'ÉCOLE FLEMING

REUNION AVEC LES PARENTS ET L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE - 21.01.2019

1. PREAMBULE DE M. LE MAIRE

- Rappel du calendrier :
 - Juillet 2016 - réunion de démarrage de la programmation du projet
 - Juin 2017 - validation du programme par le Conseil municipal
 - Octobre 2017 – le Conseil municipal retient l'équipe de Maitrise d'œuvre – ENO architectes
 - Juin 2018 – validation de l'avant-projet détaillé par le Conseil municipal
 - Janvier 2019 - Les entreprises sont en passe d'être sélectionnées.
- Pour rappel : Les études de conception ont été ponctuées de réunions de travail et de concertation avec le groupe de pilotage, constitué des enseignants, DDEN, représentants des parents d'élèves et agents communaux.
- Tour de table : présentation d'ENO (Maitrise d'œuvre) et de la SAFI (Maitre d'ouvrage délégué).

2. PRESENTATION DES PLANS

2.1. PRESENTATION

- Présentation des objectifs principaux :
 - Rénovation globale de l'école, notamment thermique (l'enveloppe du bâtiment, la ventilation, le chauffage, une partie des menuiseries extérieures)
 - Amélioration fonctionnelle de l'école :
 - Maternelle :
 - Intégration du patio jardin d'hiver dans le fonctionnement de l'école maternelle par la création d'un vestiaire. Devient le cœur de la maternelle.
 - La salle de motricité actuelle trouvera une nouvelle fonctionnalité suite à la création d'une salle de motricité dans le préau couvert actuel situé côté élémentaire.
 - Agrandissement de la salle de sieste
 - Sanitaires accessibles depuis l'extérieur
 - Création d'un petit préau
 - Création d'un local onduleur dans la perspective de la pose de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture
 - Élémentaire :
 - Création d'une entrée dédiée aux élémentaires, avec un cheminement le long de la clôture
 - Création d'une nouvelle classe en élémentaire et d'un préau
 - Classes existantes agrandies et/ou reconfigurées
 - Création d'une salle de motricité (espace refuge en cas d'inondation – conformité au PPRL) dans l'actuel préau couvert qui sera entièrement reconfiguré y compris la

toiture, accessible depuis l'extérieur pour en mutualiser les usages (projections cinéma, association, élections etc.)

- Suppression du pare-vue du préau actuel pour mieux gérer la surveillance des enfants
- Refonte d'une partie de la cour de récréation des élémentaires. Accès possible au local APE et à la cour en contournant la future extension
- Reprise de la cour de récréation élémentaire pour être conforme à la réglementation accessibilité, gestion des pentes pour l'écoulement des eaux...
- Garderie :
 - Création d'un sanitaire accessible depuis la garderie.
 - Création d'un châssis pour améliorer la vue sur l'accès à l'école.
- Technique :
 - Remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à granulés bois sur l'emplacement actuelle de la chaudière.
- Plans de masse
- Visuels des façades
 - Volonté d'harmoniser les différentes parties de l'école, très découpée, par une teinte blanche, rappelant la maritimité locale, avec des panneaux composite de couleurs démarquant les parties maternelle et élémentaire.

2.2. QUESTIONS DES PARENTS ET DE L'EQUIPE EDUCATIVE

- Le projet se fait-il sur l'emprise foncière actuelle de l'école ?
 - Oui
- La cuve gaz de la restauration est supprimée ?
 - Non car elle est conservée pour l'usage de la restauration, mais un grillage est posé avec mise en œuvre de noues d'infiltration derrière la cuve pour infiltrer les eaux des extensions.
 - Les enfants n'y auront plus accès.
- Quel sera le type de toiture ?
 - Renfort de la charpente en bois, isolation par laine de roche, reprise d'étanchéité (type bicouche)
- Quel sera le type d'isolation des murs Intérieur, Extérieur ?
 - Isolation extérieure avec la dépose des bardages actuels. Enduit sur isolant avec pose de panneaux en composites de couleurs pour marquer les entrées (Maternelle, Elémentaire)
 - Peinture intérieure.
 - Pas d'isolation intérieure pour conserver la surface intérieure.
- Le cheminement d'accès à l'élémentaire sera-t-il élargi?
 - Oui, pour être conforme à la réglementation accessibilité notamment (environ 1,40m de large).
- Les revêtements de sol seront-ils changés?
 - Oui sauf dans les espaces récemment refait :
 - Quelques couloirs de circulation
 - Bureau du directeur
 - Chaufferie et locaux de stockage.
- Quel sera le traitement de l'air ?
 - CTA double flux pour une meilleure qualité d'air et une optimisation des consommations d'énergies, sur la partie extension ainsi que sur la partie de l'école rénovée.
- Est-il prévu une récupération des eaux pluviales ?
 - Mise en œuvre d'une cuve extérieure côté maternelle pour un usage uniquement pédagogique pour le jardinage. Il n'est pas possible d'utiliser de l'eau de pluie pour l'alimentation des sanitaires

- Il est remarqué que du fait de l'ouverture de l'école sur l'extérieur, les classes qui donnent au Nord ne sont pas intégrées dans l'enceinte fermée de l'école, ce qui peut générer une non-conformité au plan Vigipirate.
 - Il est répondu qu'il est possible d'étudier la mise en place d'un bouton moleté difficilement manipulable par des enfants tout en étant conforme à la réglementation incendie (2 issues de secours par espace) dans les deux classes concernées.
- L'école sera-t-elle équipée d'une alarme
 - Oui, mise en place d'une alarme conforme au PPMS (message enregistré indiquant la nature du danger et la conduite à suivre (évacuation, calfeutrage etc.).
- L'école sera-t-elle désamiantée ?
 - Oui, il est prévu d'intervenir partout où il y a de l'amiante, et où il y a une intervention, conformément à la réglementation.
 - Si possible intervention pendant les vacances scolaires.
- Les couleurs des peintures intérieures sont-elles déjà choisies ?
 - Non, une palette de couleur est prévue, le choix sera concerté avec les utilisateurs de l'école.
- Positionnement des prises ?
 - Un plan de principe a déjà été définie en étude de conception et doit être confirmé pendant la préparation de chantier notamment.

3. PRESENTATION DU PLANNING DE REALISATION

3.1. PRESENTATION

- 4 phases :
 - Intervention sur la partie maternelle : de mars à décembre 2019
 - Suppression temporaire de la cour de récréation maternelle pour permettre la réalisation des travaux dans la maternelle (cour commune à tous les enfants avec phasage des récréations)
 - Démarrage des travaux sur le bloc motricité en juillet 2019 avec intervention sur les sanitaires des élémentaires
 - démarrage de l'extension en septembre 2019
 - démarrage des élémentaires en janvier 2020
 - Finalisation des travaux extérieurs à l'été 2020
 - Livraison complète pour la rentrée de septembre 2020
- Installation d'ALGECO temporaires pour permettre les transferts de classes, mise à disposition de sanitaires, installation prévue pendant les congés scolaires de février.

3.2. QUESTIONS DES PARENTS ET DE L'EQUIPE EDUCATIVE

- Quel sera l'espace disponible dans la cour pour organiser la kermesse de l'école ?
 - Il faut compter une emprise au sol d'environ 100 m2 pour les modulaires.
- Il semble y avoir une salle de classe en trop ?
 - Il a été privilégier le confort des élèves en prévoyant 2 salles de classes dans les ALGECOS. S'il s'avère que si la séparation temporaire de la salle de motricité n'est pas utile pour la création de 2 salles de classes temporaires, elle pourra ne pas être matérialisée.
- Les lignes de vie en toiture sont-elles prévues ?
 - Oui, les lignes de vie seront fixées par accroche sur les toitures.
- Qu'est-il prévu en termes de gestion des portails d'accès ?

- Gâche électrique sur certains portails. Il faudra étudier la possibilité d'ouvrir avant 16h30 pour permettre aux parents d'attendre sous le nouveau porche abrité de la partie élémentaire.
- Local à vélos
 - Local à vélos prévu au niveau de la nouvelle entrée élémentaire.
 - Hors projet il va être étudié le déplacement de l'abris vélo actuel au niveau de la garderie.
- Gestion des déménagements, dans un temps restreint – transfert des maternelles ?
 - Le premier déménagement intervient en Mars 2019.
 - Stockage du matériel pédagogique dans le bureau du directeur (son bureau étant transféré dans l'infirmerie le temps des travaux)/ mobilier stocké aux ateliers municipaux
 - Possibilité d'aide des parents pour la mise en cartons, identification des lieux de destination des meubles... Pas d'intervention pendant le déplacement des meubles pour des raisons de sécurité, d'assurance et de responsabilité.
 - Les enseignants seront avertis dès que possible sur les dates pour permettre de s'organiser.
 - Il est envisagé un déménagement le mercredi. La préparation du déménagement doit intervenir avant les différentes dates.

4. AUTRES QUESTIONS

- Certains parents se sont excusés de ne pas pouvoir être présents.
 - Un Compte Rendu sera rédigé
 - Les plans et le planning seront mis en ligne sur le site de la commune.
 - Projet d'organiser d'autres réunions d'information – prochaine période envisagée : mars.

**Fait à Quimper, le 11 février 2019,
Le Chargé d'Etudes et d'Opérations,**

Benoit FERRY

